

Présentation de la CGPME

La CGPME est une organisation patronale inter-professionnelle, qui représente 200 branches, de secteurs très variés, des golfs indépendants, aux commerçants de proximité, en passant par le nettoyage industriel...

En France, 85 % des entreprises sont des TPE et PME, et 98% des entreprises ont moins de 50 salariés.

Traditionnellement la CGPME, partenaire social, intervient sur l'ensemble des champs qui intéressent l'entreprise : juridique, fiscal, social, ... Plus récemment, elle s'est emparée de la question du développement durable : cela date du Grenelle de l'environnement.

La RSE et les PME

La CGPME accompagne ces entreprises, qui un peu comme M. Jourdain, font de la RSE sans le savoir. Elles font beaucoup de choses, mais elles ne l'ont **pas intégré dans une démarche stratégique**. Pour la CGPME, la RSE, et ses différents piliers, c'est une démarche d'amélioration continue, de progression collective, pour préserver une compétitivité. La RSE n'est pas forcément un investissement en plus, mais cela peut être mieux pour les entreprises. A date, 4 ou 5 fédérations jouent un rôle moteur, mais il y a beaucoup de chemin à parcourir.

La CGPME ne revendique pas de nouvelle réglementation. Les mesures proposées relèvent de l'incitation et de l'accompagnement.

- Accompagnement et formation à la RSE :

Durant le Grenelle environnement, la CGPME a travaillé avec les pouvoirs publics sur les enjeux de formation des futurs salariés ou dirigeants d'entreprises à la définition et aux pratiques de développement durable. Il faudrait mettre autour de la table les acteurs de la formation, les fédérations, les régions, les organismes de financement.

Nous sommes convaincus que nous n'arriverons pas à toucher les entreprises individuellement : **nous misons sur les fédérations et les branches professionnelles**. Elles donnent l'exemple, elles envoient des signaux, elles sont prescriptives. Par exemple, nous avons développé un programme de formation avec la fédération des entreprises de nettoyage. Des centaines de chefs d'entreprises et de salariés, qui ont été formés, ont été convaincus.

Nous avons un outil formidable, l'Agefos PME, mais il faut aller au-delà des formations techniques, il faut **une vision, une volonté politique**; intégrer d'une façon différente un modèle de développement. Ce n'est pas le rôle de l'Agefos PME.

- Valorisation des bonnes pratiques

En réponse aux objections formulées par des entrepreneurs comme « ça ne me rapporte rien, et cela me demande un investissement lourd », nous travaillons à **l'expérimentation d'un label RSE reconnu par les pouvoirs publics**, selon un référentiel qui permettrait à l'entreprise de valoriser ses bonnes pratiques. Cette reconnaissance pourrait lui permettre de gagner du temps dans les procédures de marché public, car elle bénéficierait d'une présomption de mieux-disant.

En termes de tendances, aujourd'hui les donneurs d'ordre essayent d'accompagner les démarches d'évaluation du sous-traitant, qui permettent de s'assurer de la responsabilité des prestataires.

Nous essayons nous aussi de développer la notion de parties-prenantes, et **notamment les liens avec les associations du social, de l'insertion et de l'emploi, du handicap, qui sont également concernées par les problématiques RH que peuvent rencontrer nos entreprises.**

Les entreprises se reconnaissent dans leur métier. Si elles ont bien identifié l'enjeu partagé, alors il peut y avoir un mouvement de rapprochement. Certaines le font de manière instinctive et naturelle, mais pour démultiplier l'effet il faudrait passer les fédérations.

Il faut encore convaincre, beaucoup informer, ce dans une période très difficile pour les chefs d'entreprises : les carnets de commandes sont presque vides, les fonds propres réduits, ils ont des difficultés pour investir, les taux de marges s'effondrent... Force est de reconnaître que le contexte économique n'est pas propice à se projeter sur long terme. ■

